



Association reconnue d'intérêt général loi 1901

Procès verbal des délibérations de l'Assemblée générale du 14/05/2023

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze mai à vingt heures, les adhérents et membres du bureau de l'association Yawenta France se sont réunis via MS TEAMS pour la tenue de l'Assemblée Générale annuelle sur convocation du président Patrick Coccolo. Cette convocation a été transmise par mail le vingt-huit avril deux mille vingt-quatre.

Sont présents, le Bureau :

- Patrick Coccolo, Président;
- Véronique Coccolo, Trésorière;
- Bérénice Morizeau, Secrétaire;

Ainsi que 4 adhérents 2022:

- Jean-Francois Morizeau
- Colette Morizeau
- Léa Quemeneur
- Laurine Urvoy
- Jean-Christophe Dupuy

Se sont excusés:

- Noémie Abasq

L'assemblée est présidée par monsieur Patrick Coccolo, président de l'association.

Ordre du jour

- Présentation et approbation du bilan moral 2023
- Présentation et approbation du bilan financier 2023
- Election du bureau 2024
- Clarification des activités du Centre Yawenta à Shashemene
- Projets et orientations 2024

Première résolution :

L'assemblée générale approuve le bilan moral 2023, résolution votée à l'unanimité

Deuxième résolution :

L'assemblée générale approuve le bilan financier 2023, résolution votée à l'unanimité

Troisième résolution :

Le bureau 2023 se représente pour 2024 et est élu à l'unanimité par l'assemblée générale. Pour l'année 2025, il est suggéré d'identifier à l'avance d'autres membres de l'association qui seraient prêts à rejoindre le bureau.

Quatrième résolution :

L'idée de mieux promouvoir les outils de collecte passive (LILO, plateforme de course à pied; autres) est suggérée par l'un des membres présents, ainsi que le rappel systématique des donateurs dont les contributions mensuelles se sont interrompues suite à l'expiration de leur carte de crédit.

La création d'un nouveau flyer pour la communication est mentionnée comme l'une des priorités : Léa Quemeneur et Laurine Urvoy s'engagent à y travailler en sollicitant l'aide d'Orane Wantellet. Le bureau leur assure son soutien et l'accès à la version CANVA pour les associations. Une petite étude de marché sera nécessaire pour estimer s'il est intéressant de faire un flyer à plusieurs volets ou juste un recto-verso.

La recherche de nouveaux volontaires via la promotion et les témoignages des volontaires précédents reste un axe important puisqu'il est bénéfique au projet sur place comme à la vie de l'association en France.

La création d'opérations de financement participatif ou d'évènements pour des objectifs correspondant à des besoins spécifiques du projet sur place (mise en place de ruches, financements d'ateliers/stages pour les adolescents) est mentionné comme un nouvel axe à explorer pour l'année 2024.

Les membres du bureau ainsi que les membres présents se félicitent des résultats de l'année 2023 à l'aune des actions entreprises. Ils expriment toutefois le besoin de redynamiser l'association par diverses actions et initiatives afin de maintenir le soutien financier, matériel et moral nécessaire au projet en Ethiopie.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président.

Patrick Coccolo

